

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 21 juin 2024

V. Approbation de l'attribution de subventions accordées aux projets associatifs étudiants dans le cadre du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE)

VU l'article 12 de la loi relative à l'Orientation et à la Réussite des Etudiants (ORE) 1102018-166 du 8 mars 2018 qui institue « une contribution destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention » (article 1.841-5 du Code de l'éducation) ;

VU le décret n02019-205 du 19 mars 2019 relatif aux modalités de programmation et de suivi des actions financées par la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC) qui fixe au minimum à 30 % les montants de la CVEC consacrés par chaque université au financement de projets portés par des associations étudiantes et aux actions sociales à destination des étudiants et au minimum à 15 % le financement de la médecine préventive (article D841I I du Code de l'éducation) ;

VU la circulaire ministérielle 1102019-029 sur le suivi et la programmation de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC) qui précise notamment les conditions dans lesquelles celle-ci assure le financement du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) ;

VU les statuts de l'université d'Orléans ;

VU la proposition de la commission FSDIE du 6 juin 2024 ;

La commission FSDIE relatifs aux projets associatifs étudiants de l'université fixe les critères de recevabilité des demandes de subventions, examine les différents projets associatifs étudiants, propose des attributions de subventions pour chaque projet retenu.

Les auditions des différents porteurs de projets se sont tenues le jeudi 6 juin 2024. Les projets retenus pour un montant total 31 000 € figurent dans le tableau en annexe.

Le Conseil d'administration approuve les subventions accordées aux projets associatifs étudiants dans le cadre du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) pour un montant de 31 000 €.

Effectif Statutaire :	36
Membres en exercice :	36

Quorum :	atteint
Membres présents :	12
Membres représentés :	7
Total :	19

Décompte des votes :

Abstentions :	-
Votants :	19
Blancs ou nuls :	-

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	-

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Orléans, le 26/06/2024

Le Président de l'Université



Éric BLOND

DÉLAI DE RECOURS :

En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université d'Orléans (Château de la Source – 45100 Orléans) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans.

Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) de l'Université d'Orléans

Année universitaire 2023/2024 - Commission FSDIE du jeudi 6 juin 2024

Associations étudiantes	Intitulé des projets	Subvention proposée par la commission
Association des Étudiants Mauritaniens d'Orléans (AEMO)	Journée culturelle mauritanienne salle Yves-Montand à Orléans - 16 août 2024	600€
Association des Étudiants Sénégalais d'Orléans (AESSO)	Journée de loisirs Île Charlemagne - 6 juillet 2024	600€
Association Sportive et Culturelle (ASC) - INSPÉ Orléans	Journée culturelle au château de Chambord 21 septembre 2024	1 000€
BDE de l'IUT de Bourges	Participation à la semaine officielle d'intégration de l'IUT de Bourges 1 ^{ère} semaine de septembre 2024	500€
Brigade des STAPS - UFR Sciences et Techniques	Journée sportive d'accueil des étudiants de 1 ^{ère} année de Licence Esplanade - Campus de La Source - 12 septembre 2024	1 300€
PhysioTrotters - EUKCVL	Projet solidaire à Battambang au Cambodge 29 octobre au 6 décembre 2024	6 000€
Radio Campus Orléans	Saison radiophonique Année universitaire 2023-2024	20 000€
Tribu Terre - UFR Sciences et Techniques	Trois projections cinématographiques au Bouillon Campus de La Source - septembre à novembre 2024	1 000€
Total	8 projets	31 000€